

## Liminaire au CSEC des 17 et 18 avril 2019

**C**e Comité Social et Économique Central se tient dans un **contexte d'incertitudes rarement atteint** dans l'entreprise. Les élus du CSEC auront aujourd'hui à donner leur avis sur les Orientations Stratégiques de France Télévisions. Sur le fond, on peut évidemment discuter des choix qui sont faits par la direction. Mais la première question qui se pose c'est de savoir si ces choix vont véritablement définir une trajectoire pour l'avenir ou s'ils vont être remis en question.

Incertitude sur **le financement** de l'entreprise, la suppression de la Contribution à l'Audiovisuel Public étant désormais envisagée. La loi sur l'audiovisuel, dont la présentation doit être faite avant l'été, va reposer la question du modèle de gouvernance du service public : Fusion des sociétés ? Mise en place d'une holding ? Ce qui est sûr c'est que cela risque de percuter de plein fouet les projets en cours et à venir à France Télévisions.

**L'incertitude est également très forte sur le front de l'emploi.** Un accord RCC va-t-il être signé à France Télévisions ? La direction sera-t-elle ainsi dotée d'un outil social qui lui permettra de supprimer à sa guise des centaines de postes ? La CGT combat cette orientation qui risque d'affaiblir durablement la qualité des programmes et dégrader les conditions de travail.

**L'accord sur l'évolution des métiers,** en cours de discussion, est-il lui un simple moyen de supprimer des emplois ou un réel outil pour permettre à France Télévisions d'être à la hauteur des enjeux sur le numé-

rique ? L'avancée actuelle de cette négociation, qui fait l'impasse sur les enjeux stratégiques associés aux transformations, ne peut que nous faire douter de la volonté réelle de la direction d'avancer sur les métiers du numérique. Ne s'agit-il pas plutôt de déqualifier et casser les métiers ?

**En termes de stratégie éditoriale,** la CGT veut ici prendre la défense de deux émissions qui font partie du patrimoine de France 3 et qui sont en danger de mort : **Thalassa et Soir 3.**

Vous-même, Madame la Présidente, et la direction de l'information, avez décidé de la mort de Soir 3, sous couvert de mutualisation avec France Info. Une mutualisation qui ne trompe personne puisqu'il s'agit en fait de récupérer quelques dizaines d'ETP qui manquent cruellement à France Info.

C'est faire bien peu de cas du dernier rendez-vous d'information de fin de soirée sur le service public, de sa ligne éditoriale exigeante et reconnue, et du million et demi de citoyens téléspectateurs qui y sont fidèles, quand il est diffusé à une heure convenable. Il faut préserver les marqueurs forts que sont Soir 3 et Thalassa.

Thalassa n'est pas « *une marque ancienne pour un public âgé* » comme le dit votre directeur des programmes. C'est le patrimoine de France 3. Il n'en tient qu'à vous de refaire de Thalassa une grande émission, y compris sur le numérique, en en faisant un fer de lance de la défense de l'environnement... « *En 2019 engageons-nous pour la planète* », c'était votre souhait en début d'année. Prouvons le en remettant

Thalassa au cœur de nos missions de service public.

On le voit chaque jour, **le contexte social est compliqué et dramatiquement aggravé par** les économies de ces dernières années. Le préavis de grève en cours sur les frais de mission peut paraître dérisoire à certains face aux enjeux en cours mais il est symptomatique du ras le bol généralisé des salariés. Ces derniers n'acceptent pas des évolutions qui vont toucher directement leurs conditions de vie au travail.

Car s'il y a l'espoir pour certains de pouvoir quitter l'entreprise dans de bonnes condi-

tions financières, ceux qui vont rester sont légitimement inquiets de l'impact de ces départs sur leurs conditions de travail.

Pour finir ce tour d'horizon déjà bien lourd, **la question du harcèlement au travail**, qu'il soit sexuel, moral ou organisationnel, est au centre de nos préoccupations. Les langues se délient, ce qui est en soit une bonne chose. La direction communique sur les dispositifs en vigueur mais nous attendons des actes clairs, quel que soit le niveau hiérarchique des personnes impliquées, pour s'attaquer aux conditions génératrices de harcèlement et au laisser faire de certains encadrants.

Paris, le 17 avril 2019